Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Pro TEB, veuillez visiter :
bacproteb.fr/annales-sujets-et-corriges

Corrigé du sujet d'examen - Bac Pro TEB - E2 - Préparation d’une offre de travaux (option Électronique) - Session 2016

Proposition de Correction

Baccalauréat Professionnel

Matière : Technicien d'Études du Bâtiment

Session 2016 | Épreuve E2 : Préparation d'une offre | Coefficient : 2 | Durée : 3 h 00

Correction exercice par exercice / question par question

Exercice 1 : Quantification d'ouvrages de fondations

Objectif : Quantifier les ouvrages de fondations spécifiques à la mairie.

1.1 Quantifier les articles 01.4.7.2.1 et 01.4.7.2.2 du CCTP.

Démarche : Pour quantifier ces articles, il est nécessaire de se référer aux spécifications du CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières) et des documents de fondations fournis.

En général, on doit calculer le volume requis d’acier et de béton, en tenant compte des dimensions des longrines et de la profondeur des fondations.

Réponse : Les quantités doivent être indiquées en m^3 pour le béton et en kg pour l’acier selon les dimensions calculées.

1.2 Compléter le croquis minute pour les longueurs des longrines.

Démarche : Sur le croquis, il est nécessaire de reporter les dimensions mesurées sur le plan de fondation et de calculer la longueur totale des longrines qui sont à préfabriquer.

Réponse : Longueurs à reporter dans DR1.2.

1.3 Finaliser le calcul du volume de béton et de la masse d’acier.

Démarche : Utiliser le fichier DR1.3 pour établir des formules de calcul :

- Volume de béton = Longueur x Largeur x Hauteur des longrines.
- Masse d’acier = Volume de béton x Ratio d'acier fourni.

Réponse : Imprimer sur format A3 avec le numéro de candidat en haut à droite.

Exercice 2 : Repérage et avant-métré d’ouvrages de VMC

Objectif : Compléter la légende et quantifier les articles de VMC.

2.1 Compléter la légende et la cotation des tronçons.

Démarche : Déterminer les couleurs et les dimensions des gaines selon les spécifications sur le plan VMC de Dr2.1.

Réponse : Les légendes et cotes complètes à reporter sur DR2.1.

2.2 et 2.3 Quantifier les articles 09.3.1 et 09.3.5 du CCTP.

Démarche : En utilisant les plans VMC fournis :

- Identifier les longueurs de gaines spiralées et gaines flexibles à mesurées.
- Appliquer un arrondi au mètre supérieur pour les quantités des gaines.

Réponse : Les quantités sont à reporter sur DR2.3 et DR2.5.

2.4 Compléter la DPGF correspondante au CCTP sur DR2.6.

Démarche : Report des quantités exactes mesurées pour chaque type de matériel dans la DPGF.

Réponse : Remplissage complet de DR2.6.

Exercice 3 : Quantification d'ouvrages de plâtrerie

Objectif : Quantifier précisément les ouvrages de plâtrerie et d'isolation.

3.1 Quantifier les ouvrages selon les articles 05.4.3.1 et 05.4.3.2.

Démarche : Analyser les plans de la mairie et du centre de loisirs pour déterminer les surfaces des doublages et cloisons à quantifier.

Réponse : Report des surfaces en m^2 sur DR3.1.

3.2 Compléter la DPGF pour le lot 05 : Plâtrerie, Isolation, Faux Plafonds.

Démarche : Pour chaque élément de la DPGF, indiquer les quantités, les prix unitaires et le PVHT (prix de vente hors taxes).

Également vérifier les totaux pour les travaux et s'assurer qu'aucune omission n'a été faite.

Réponse : Remplissage complet de DR3.3 pour la DPGF.

Méthodologie et conseils

1. Gestion du temps : Il est crucial de répartir le temps de manière équilibrée entre chaque exercice. Prévoyez environ 1 heure par exercice.

2. Vérification des calculs : Toujours vérifier deux fois les calculs de volumes et les conversions d'unités pour éviter les erreurs simples.

3. Clarté des repérages : Assurez-vous que tous les repérages sur les documents sont clairs et lisibles afin de faciliter la compréhension des évaluateurs.

4. Respect des cotes : Quand il s'agit de dimensionnement, gardez une tolérance de 3 % pour les cotations, afin d'assurer la précision.

5. Respect des formules de calcul : Aller toujours se référer aux formules standards lors du calcul du volume de matériaux afin d'assurer la cohérence des normes du bâtiment.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.